Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501265-20251202-D_25_277-DE

GUICHEN PONTRÉAN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 25-277 – 2 décembre 2025

FINANCES LOCALES
Divers

Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 21
Pouvoirs : 3
Votants : 24

Présents : Dominique DELAMARRE - Philippe SALAÜN - Laurence BIENNE – Mathieu LUCAS MOUNIER – Isabelle LEBOURDAIS - Jean-Philippe MEHU - Jean LEMOINE - Anne GADBY - Joël SIELLER - Jean-Marc JOUMIER - Nadine JOUAULT - Pascale THEZE Françoise LEBRUN – Sandrine THURET - Matthieu CHANEL- Michèle MOTEL - Audrey GROSHENY - Bruno MARGOTTIN - Patricia AUGUIN - Pierrick AUFFRAY - Patricia PIANET
Excusés : Hermine TOFFOLETTI - Patrick JUMEL - Julien DUBOIS
Absents : Thierry PRESSARD - Sylvie LE LAY- Catherine CHERIF
Pouvoirs : Hermine TOFFOLETTI à Laurence BIENNE – Patrick JUMEL à Michèle MOTEL – Julien DUBOIS à Mathieu LUCAS MOUNIER
Secrétaire de séance : Jean Philippe MÉHU

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de GUICHEN s'est réuni salle du Conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DELAMARRE, Maire, après avoir été convoqué le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq, conformément aux articles L 2121-7, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Médiathèque La Chouette – Tarifs 2026

Considérant l'article L 2121-29 du Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la délibération du Conseil municipal du 26 juin 2019 adoptant la convention d'adhésion au réseau des bibliothèques de Vallons de Haute-Bretagne Communauté,

Considérant l'avis favorable de la commission mutualisée Culture - Sport - Vie associative réunie le 6 novembre 2025 et de la commission Finances – Budgets réunie le 24 novembre 2025,

Etant entendu l'exposé de Matthieu CHANEL,

Il est proposé :
1°) de maintenir les tarifs d'inscription à la médiathèque afin de rester en harmonie avec les tarifs du réseau des bibliothèques de VHBC.

2°) de maintenir les tarifs d'impression afin d'avoir une tarification accessible aux lecteurs ayant des ressources modestes.

3°) d'appliquer une inflation de 1,3 % sur les tarifs liés au remboursement des documents abîmés ou perdus.

4°) de créer un tarif permettant de proposer le livre d'Anne Lecourt « Traversant une forêt de voix ». La commune se réserve le droit d'offrir le livre lors de circonstances exceptionnelles.

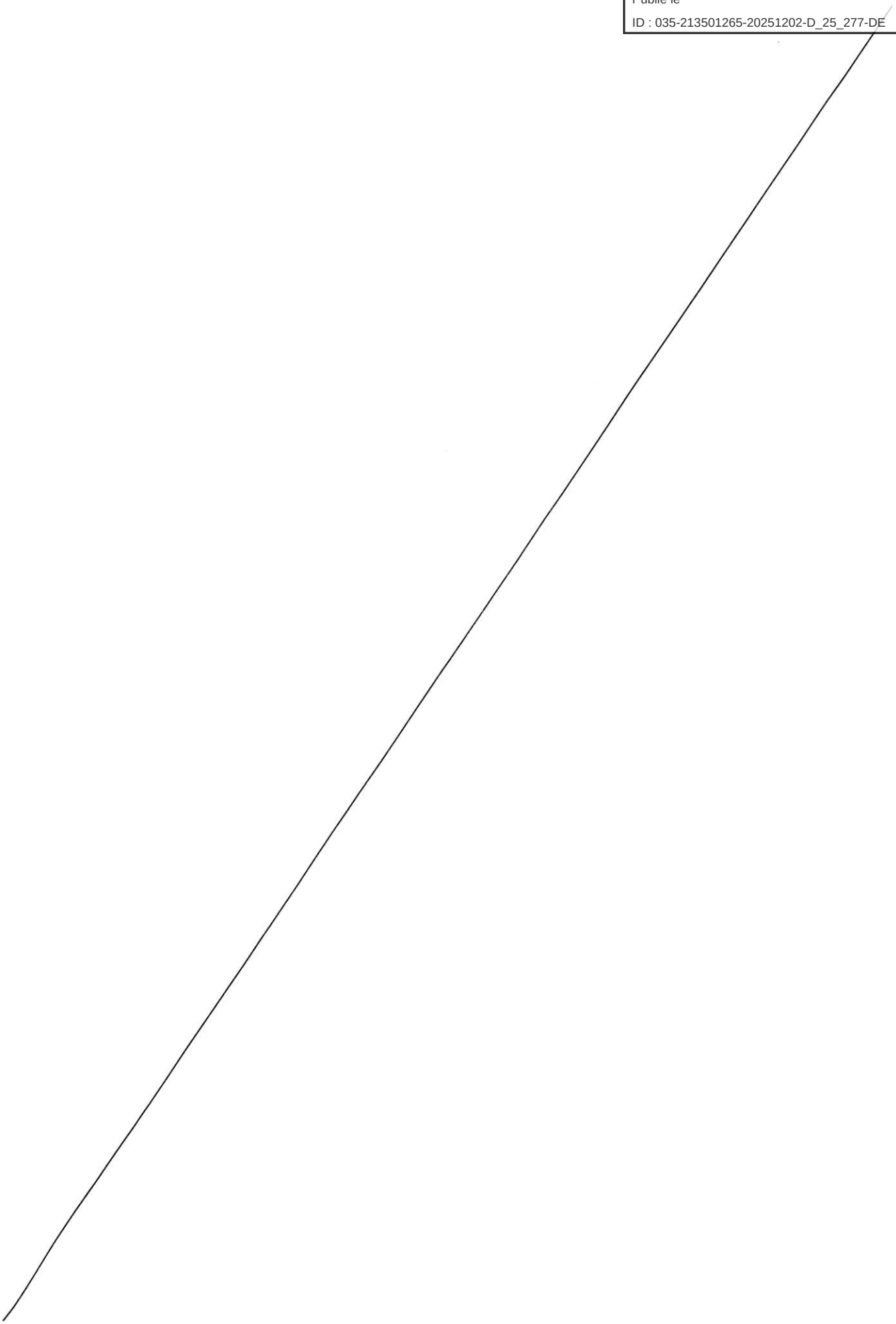
5°) de créer un tarif de remboursement en cas de détérioration des jeux vidéo de PS 5 et de Switch désormais proposés au prêt.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501265-20251202-D_25_277-DE

TARIFS 2026 MEDIATHEQUE LA CHOUETTE

MEDIATHEQUE LA CHOUETTE	01/01/24	01/01/25	01/01/26
Abonnement annuel de date à date			
Pour les moins de 18 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pour les étudiants sur présentation d'un justificatif	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pour une inscription familiale (à partir de 2 adultes à la même adresse)	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Pour une inscription adulte individuelle	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Pour les personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pour les personnes seules et les couples demandeurs d'emploi de la commune inscrits au Pôle Emploi (sur présentation d'une fiche d'actualisation de moins de 1 mois)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pour les bénévoles de la Médiathèque et de l'Espace numérique	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pour les collectivités de la commune (établissements scolaires, assistantes maternelles, CCAS, associations liées à la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse et le Handicap)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Carte d'abonnement (en cas de perte)	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Livre "Traversant une forêt de voix" - Anne Lecourt			12,00 €
Impressions Espace numérique			
A4 noir et blanc (1 unité)	0,30 €	0,30 €	0,30 €
A3 noir et blanc (2 unités)	0,40 €	0,40 €	0,40 €
A4 couleur (4 unités)	0,80 €	0,80 €	0,80 €
A3 couleur (8 unités)	1,60 €	1,60 €	1,60 €
10 unités	2,20 €	2,20 €	2,20 €
20 unités	4,20 €	4,20 €	4,20 €
40 unités	8,20 €	8,20 €	8,20 €
Remboursement de documents ou matériels non rendus, perdus ou détériorés			
Livre de poche enfant ou adulte, revue enfant ou adulte	6,57 €	6,70 €	6,79 €
Album enfant, CD ROM, bande dessinée enfant ou adulte	13,17 €	13,43 €	13,61 €
Livre broché enfant ou adulte (roman, essai, documentaire), CD musique	19,83 €	20,23 €	20,49 €
Coffret CD musique, dvd, beau livre, livre d'art	40,28 €	41,09 €	41,62 €
Liseuse	129,73 €	132,32 €	134,04 €
Housse de protection de la liseuse	32,54 €	33,19 €	33,62 €
Câble USA de la liseuse	5,43 €	5,54 €	5,61 €
Sacoche de la liseuse	32,43 €	33,08 €	33,51 €
Baladeur CD		47,00 €	47,00 €
Lecteur CD		40,00 €	40,00 €
Lecteur DVD		45,00 €	45,00 €
Jeu vidéo PS5			55,00 €
Jeu vidéo switch			50,00 €

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501265-20251202-D_25_277-DE



Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501265-20251202-D_25_277-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte ces propositions à l'unanimité.

Le Maire,

Dominique DELAMARRE

Le secrétaire de séance,

Jean Philippe MÉHU

MAIRIE DE GUICHEN ILLE-ET-VILAINE

CET ACTE PEUT ÊTRE CONTESTÉ	
Les voies de recours	**Les délais**
Devant le Maire *. Le recours gracieux*	Si le *recours gracieux* est présenté dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte, le demandeur dispose, à partir du refus, express ou tacite, d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.
Devant le Tribunal Administratif *. Le recours contentieux*	Le *recours contentieux* doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte par voie postale ou par l'application Télérecours accessible par le site www.telerecours.fr .